

Date de création : 04/08/2023 (V1) – Date de la dernière modification : xx/xx/xxxx (V)

PIECES OBLIGATOIRES

- Copie de la carte d'identité
- Si protection juridique : jugement (tutelle, curatelle ou habilitation familiale)
- Dernier avis d'imposition
- Dernière(s) taxe(s) Foncière(s)
- Copie de la carte vitale et de la mutuelle (recto-verso)
- Copie de toutes les caisses de retraite (ou salaire/invalidé) ou 1 relevé bancaire (du mois précédent la demande)
- Si APL, attestation CAF/MSA
- Si existence, Attestation de procuration bancaire
- Attestation de responsabilité civile
- Un RIB

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR SI DEMANDE D'AIDE SOCIALE A L'HERBERGEMENT ET À COMMUNIQUER DANS LES 2 MOIS DÈS L'ENTRÉE EN ÉTABLISSEMENT

- Carte nationale d'identité ou passeport
- Copie du livret de famille en intégralité
- Justificatif de résidence dans la région datant d'au moins 3 mois
- Dernier avis d'imposition
- Justificatifs de ressources ; pour un couple fournir également les justificatifs de ressources du conjoint
- 3 derniers relevés de compte
- Attestation de capitaux renseignée par la banque
- Taxe foncière
- Attestation CAF pour les bénéficiaires de l'AAH
- Attestation CAF pour les bénéficiaires de l'Allocation Logement en établissement
- Formulaire pour les obligés alimentaires dûment complété et accompagné du dernier avis d'imposition et du livret de famille
- Echéancier de la mutuelle
- Contrat convention obsèques
- Attestation de responsabilité civile
- Si personne Handicapée : Notification de la MDPH et orientation de la CDAPH
- Si personne Handicapée de plus de 65 ans, notification de la MDPH avant l'âge de 65 ans reconnaissance du taux d'incapacité à 80%
- Bulletin de situation établissement

CONTACT HOPITAL EUGENIE

Assistante sociale	04.95.29.63.39
Secrétariat EHPAD/USLD	04.95.29.94.62
Secrétariat SSR	04.95.29.94.93